

VERTIKAL FM MAT

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

→ DÉSIGNATION

FILM MINCE À BASE DE RÉSINES ACRYLIQUES SOUPLE EN PHASE AQUEUSE SPÉCIAL RÉNOVATION DE FAÇADES ET HAUTE RÉSISTANCE AUX INTEMPÉRIES

FINITION : **ASPECT MAT**, épouse les supports plats ou à reliefs sur lesquels il s'applique.

TEINTES : **BLANC** et **NUANCIERS VERTIKAL®**. Dans le nuancier Façades VERTIKAL®, il est déconseillé d'utiliser les teintes dont le TSR est inférieur à 30 %.

→ CLASSIFICATION

AFNOR N° de licence Ecolabel : 26/002/4 - EU Ecolabel : FR/044/026

P.V. d'essais (laboratoire SGS) : AX15-09998.011

AFNOR NFT T 36-005 - Famille I Classe 7b2

AFNOR NFT T 34-722 - Classe D2

AFNOR NF EN 1062-1 : G₃E₃S₁V₂W₃A₀C₀



→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Liant : Résine acrylique
- Densité : 1,64 (valeur maximale en teintes blanc et pastel)
- Extrait sec : 70 %
- Taux volumique d'extrait sec : 52 %
- Brillant spéculaire : inférieur à 10 %

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- Peinture haut de gamme pour surfaces verticales extérieures, façade en atmosphères rurale, urbaine, industrielle et maritime.

SUPPORTS

- S'applique sur enduits de liant hydraulique, béton déjà peint, ciment et dérivés, béton, béton cellulaire, fibrociment, briques, anciennes peintures RPE, l'ensemble devra être préalablement fixé avec une couche de **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.

→ ENTRETIEN

- En usage courant, les façades à l'abri des eaux de pluie peuvent être lavées au jet d'eau ou au nettoyeur faible/moyenne pression. Celles exposées aux eaux de pluie seront traitées par l'application du **VERTIKAL NETTOYANT CPC**.
- Le propriétaire fera également le nécessaire pour tenir éloignés les gastéropodes des supports rénovés.

→ RÉGLEMENTATION COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/L.
- Ce produit contient moins de 2 g/L COV.

→ ASSURANCE

VERTIKAL FM MAT est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



→ PROPRIÉTÉS

- Film mince épousant parfaitement le relief.
- Imperméable aux eaux de ruissellement, excellente résistance aux intempéries.
- Microporeux, parfaite respiration des supports, et perméable à la vapeur d'eau.
- Excellente résistance du film aux rayons ultraviolets.
- Teintes résistantes aux UV, y compris les teintes soutenues.
- Micro-souplesse, convient au faïençage des jointures de granulats.
- Excellente résistance au vieillissement.

→ MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports énumérés ci-dessous devront être préparés en conformité au DTU 59.1.
- Les surfaces à peindre seront nettoyées à l'eau sous pression après élimination préalable des parties non adhérentes par grattage et brossage soignés. Attendre 24 heures minimum avant de peindre la façade.
- Si la surface à peindre est contaminée, appliquer un traitement fongicide préventif ou curatif pour éliminer les micro-organismes (mousses, lichens, micro-algues...).
- Les parties métalliques seront protégées par une couche de primaire antirouille, type **VERTIKAL ANTIROUILLE**.
- Les fonds propres, secs, sains ou poreux, farinants et friables seront fixés avec une couche de **VERTIKAL PRIM+ A** ou de **VERTIKAL CT**.

DILUANT et NETTOYAGE

- À l'eau.

APPLICATION

- Malaxer avant emploi pour toutes applications.
- Brosse et rouleau à poils longs : diluer de 0 à 5 %.
- Airless : diluer de 8 à 12 %.
- Applicable en 1 ou 2 couches de **VERTIKAL FM MAT** en finition (selon primaire utilisé).

RENDEMENT DE SURFACE ET CONSOMMATION

- Rendement de surface : 8 à 10 m²/L.
- Consommation : 150 à 190 g/m².
- Ces quantités peuvent être plus élevées selon la planéité et la porosité du support.

SÉCHAGE ET RECOUVREMENT (variables suivant données ci-dessous)

Température ambiante : 23 °C - Humidité Relative : 50 %. (voir tableau "Guide d'utilisation des produits VERTIKAL®")

- Sec : 2 heures.
- Recouvrable : 6 heures.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

DÉCHETS

- Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les déchets ménagers. Apporter l'emballage et le reste de son contenu dans un centre référencé par l'éco-organisme EcoDDS.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

Important : Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces subissant des chocs thermiques cycliques, le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35 % est fortement conseillé. La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure. Elle a pour but d'informer ses utilisateurs sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent, sans préavis, et nous recommandons à l'utilisateur, de vérifier, auprès de nos services et avant toute mise en œuvre, que la présente fiche technique n'a pas été remplacée par une édition plus récente.

